30-11 AB/tb

Noronha

L/477/64

10 August 1964

To: Mr. W. H. Miller, Programme Officer in Charge Congo (Leopoldville) Unit New York

From: D. F. Osorio-Tafall, Resident Representative

Subject: Mr. D. Rowlins

Reference is made to your memo dated 24 July 1964 on the above candidate for the post of Customs Expert.

Although the candidature of Mr. Rowlins has already been approved by the Prime Minister, as communicated to you by our cable No. 2418 of 23 June 1964, in view of the present situation, we propose that Mr. Rowlins be considered as a reserve candidate until further notice.

-> 30-11
T 250/2/6

BANQUE NATIONALE
DU CONGO

Léopoldville, le 27 juillet 1964.
Réf: 01/-/BNC/MJL/-/19
(prière de reprendre dans votre réponse)

Counterpart Fund Budget + Support.

Monsieur OSORIO TAFALL
Chef de la Mission des Nations
Unies au Congo
LEOPOLDVILLE

Boite Postale : 2697
Tél : 2641 - 4430 - 5026 - 5100 - 5142
Télex : 227
Adresse Télégraphique : NACOBANQUE

Rubrique :

Cher Monsieur Osorio Tafall,

Au cours d'un entretien que nous avons eu avec MM. Brooks et Brown, allusion a été faite à la possibilité, dans les circonstances où nous nous trouverons peut-être, d'accélérer le transfert des sommes inscrites au compte 498 au compte 500 des contreparties de l'aide américaine.

Ce sujet était déjà traité dans une note "Civops 342/64" que Monsieur Brooks vous avait adressée le 26 février dernier.

Nous verrions, pour notre part, dans une telle mesure, en même temps, il est vrai, que le signe des besoins de la Trésorerie, un procédé préférable à tout autre pour faire face à la nécessité.

Etant entendu que les autorités de l'A. I. D. conserveraient la faculté d'examiner l'opportunité des déblocages du compte 500, nous vous prions donc de bien vouloir envisager la possibilité de transférer le 20 de chaque mois 5/6 des crédits figurant au compte 498, de ce compte au compte 500. Dans cette hypothèse le reliquat des crédits figurant au compte 498 et représentant 1/6 de ces crédits seraient le même jour porté à un compte d'attente dont le solde serait transféré, dans les conditions habituelles au compte "Bénéfice de Change".

Veuillez agréer, Cher Monsieur Osorio Tafall, l'assurance de notre considération distinguée.

BANQUE NATIONALE DU CONGO

A. J. ROUX
Directeur Général

A. NDELE
Gouverneur

30 01

Regestry

BFOT/dmp

BAT/28/64 Léopoldville, le 4 août 1964

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la demande du Monsieur le Premier Ministre pour la délivrance immédiate de la somme de 160.000.000 Francs congolais en provenance des fonds de contrepartie de l'aide financière du Gouvernement des Etats-Unis, destinée à couvrir les besoins de la Trésorerie.

Suivant la procédure établie, cette demande a fait l'objet d'un examen approfondi par la Commission des fonds de contrepartie et j'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission a donné son accord.

Je voudrais porter à votre connaissance que je donnerai immédiatement les instructions necessaires pour faire le transfert.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Représentant résident du BAT

B.F. Osorio-Tafall

Son Excellence
Monsieur Dominique Ndinga
Ministre des Finances de la République du Congo
LEOPOLDVILLE

Approuvé:

Pour le Gouvernement
de la République du Congo

A. Succar
Directeur a.i., Bureau de la
Coordination économique

Pour le Gouvernement
des Etats-Unis

V. Brown
Directeur a.i., USAID

30-11

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

3 August 1964

INFO. COPY

~~Action~~ To MR Brooks

File No.

Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

New Public Finance Posts

The 1965 Proag programme for Public Finance includes two new Auditor posts and four Tax Inspectors, Leopoldville.

We shall be grateful for your confirmation that the job descriptions we have for U-41 applies to the Auditor posts, to which we have assiged Post Codes AC and AD-41; and that the present Tax Inspector job description applies to the four new posts, AE, AF, AG, AH-41.

COPY : COPIE

Action Copy to Personnel.

30-11

JRB/jps

BAT/221/64 Le 3 août 1964

TO: M. B. Tomo, Conseiller principal des finances publiques p.i.

FROM: James R. Brooks, Représentant résident adjoint

SUBJECT: M. F. Toubassi

M. Toubassi, qui est actuellement employé à la Section du personnel, est désireux d'être transféré aux finances publiques en qualité d'expert douanier. Etant donné qu'il a une expérience de plusieurs années dans les services douaniers de Palestine, je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner son curriculum vitae et, si vous le trouvez acceptable, de présenter au Ministre la candidature de M. Toubassi à un poste d'expert douanier au titre du projet des finances publiques.

cc: M. Gauvreau

30-11

JRB/jps

BAT/220/64

3 August 1964

TO: Mrs. A. Buccianti, Personnel Assistant

FROM: James R. Brooks, Deputy Resident Representative

SUBJECT: Mr. B. Rowlins: Post UU-41

Mr. Tome advises that the candidature of Mr. B. Rowlins can be put forward to replace Mr. Kheer Koper who has already departed from Congo. I understand from Mr. Tome that there has been given to Mr. Koper an option to return, but I assume that we ought not to hold open a post for six months awaiting the decision whether Mr. Koper will take up the option or not.

Léopoldville 21 juillet 1964

30-11

Note pour

Monsieur James R. Brooks

Objet : Encombrement des installations douanières Léo-Est

Difficultés connues depuis longtemps. La Direction des Douanes essaie de manière permanente d'améliorer la situation. Les points suivants sont actuellement essentiels :

a) Gong unique (déjà décidé) :

Le gong, pris à l'instauration du couvre-feu à 18 heures, a apporté des changements considérables à la libération des wagons (moyenne 17 wagons par jour au lieu de 5 wagons actuellement).

Ce système "gong unique" permet un travail de 7 heures par jour sans interruption au lieu de 4 à 5 heures, parce que après une interruption du service à midi, les travailleurs, à moitié fatigués, n'ont plus le même entrain au travail.

b) Multiplication des entrepôts particuliers (déjà décidé) :

Trois entrepôts sont déjà en cours d'établissement pour prendre les marchandises non dédouanées, afin de vider l'entrepôt public.

c) Accélération des dédouanements pour la première installation (déjà décidé) :

Marchandises de gros volume: dédouanements en retard, faute de décisions car par cas par la Direction. La rapidité des décisions a commencé.

d) Délai des licences (lettre préparée) :

Demande à la Banque Nationale de réduire le délai de validité des licences de pratiquement 6 mois à 1 mois à compter du moment où le destinataire est avisé de l'arrivée des marchandises. Pas de prolongation.

La taxe progfessive devrait aussi frapper les marchandises le dixième jour qui suit le dépôt de la déclaration en douane au lieu de 15 jours comme prévu actuellement. (Question législative)

e) <u>Marchandises non déclarées (Question législative)</u> :

Fixer un délai de 3 mois (au lieu de 6 mois) pour la vente publique. (Modification de la législation douanière).

f) <u>Location d'un nouveau bâtiment (à faire)</u> :

Pas de crédits.

Niehoff

Oscar Niehoff
Section Douanière ONUC

NB. Le recrutement rapide de 2 ou 3 nouveaux experts douaniers ONUC en qualité de vérificateurs, avec beaucoup d'expérience pratique, serait l'aide la plus efficace pour Léo-Est.

30-11

Mr. Brooks 222

31 juillet 1964

Monsieur John M. Saunders, Représentant résident adjoint (Administration)

Bachir Tomé, Adjoint à l'Ordonnateur des Finances Publiques

Etat mensuel du personnel des Finances Publiques ONUC au 31 juillet 1964

Veuillez trouver ci-joint un état mensuel du personnel ONUC et IMF travaillant dans le domaine des finances publiques, comme demandé par votre note de service LEO/ADMIN/CM.20 du 17 juin 1964.

Le tableau ci-dessous indique les mouvements du personnel des finances publiques ONUC au cours du mois de juillet :

| Arrivées | Départs | Congé | Transfert |
|---|---|---|---|
| MM. Germain<br>Gérard<br>Hesse<br>Délict | M. Klerekoper | MM. Haukeland<br>Ponticelli<br>Latulippe<br>Hébrard<br>Blanke | M. Rettenmoser (de Bukavu à Léo) |

bc/bc

cc: M. Gauvreau, Chef du personnel civil
Chef des Opérations civiles ✓
M. Coutsinas
Mme Buccianti

FINANCES PUBLIQUES 31 juillet 1964

Léopoldville

| | Nationalité | Situation de famille au Congo (F = Femme) | Adresse | Moyens de communication Téléphone B: Bureau P: Privé | Véhicule |
|---|---|---|---|---|---|
| Aaltonen, O | Finlande | seul | Avenue Patrice Lumumba | Bureau : 33 48 Ext. 3 | non |
| W. Blanke | Allemagne | - | - | Bureau : 40 31 | - |
| Brun, R | France | seul | Limete | - | non |
| de la Celle, B. | France | seule | Limete | Bureau: 30 21 Ext. 138 | oui |
| Deliot, L | France | seul | Avenue Valcke | Bureau: 40 31 | non |
| Denisoff, A | Finlande | seul | Avenue Patrice Lumumba | Bureau: 33 48 Ext. 3 | non |
| Eliès, R | France | seul | Boulevard du 30 juin 34 | Bureau: 34 25 Ext. 8<br>Privé: 48 17 | oui |
| Farès, M.S. | France | seul | Parc Bombise | Bureau: 40 45 Ext. 6<br>36 48<br>30 21 Ext. 138<br>Privé: 96 24 | oui |
| Gérard, R. | Belgique | seul | Avenue de la 8ème Armée | Bureau: 30 21 Ext. 138<br>Privé : 20 62 | oui |
| Germain, R. | Haïti | seul | Rue Goffin N° 26 | Bureau: 30 21 Ext. 138 | non |
| Hébrard, A. | France | - | Avenue Patrice Lumumba | Bureau: 30 21 Ext. 138<br>Privé : 44 88 | - |
| Hess, S. | Suisse | seul | Avenue de la 8ème Armée | Bureau: 30 21 Ext. 138<br>Privé : 20 62 | oui |

Léopoldville (suite)

| Nom | Nationalité | Situation de famille au Congo (F = femme) | Adresse | Moyens de communication Téléphone: Bureau et Privé | Véhicule |
|---|---|---|---|---|---|
| Joubert, H. | France | F + 2 | Boulevard du 30 juin | Bureau: 40 31 | oui |
| Krantz, A. | Suède | seul | Parc Hembise | Bureau: 39 21 Ext. 138<br>Privé: | oui |
| Lamonzie, L. | France | F | Immeuble Astrid | Bureau: 56 19 | oui |
| Latulippe, G. | Canada | seule | Binza | Bureau: 39 21 Ext. 138 | oui |
| Léger, I. | Autriche | seul | Parc Hembise | Bureau 45 71 Ext. 132 | oui |
| Loyon, Ch. | France | F | Avenue Gillain | Bureau: 35 46<br>Privé : 39 76 | oui |
| Massaut, J. | Belgique | seul | Hôtel Hemling | Bureau: 40 15 | oui |
| Niehoff, G. | Allemagne | seul | Parc Hembise | Bureau: 35 46 | oui |
| Rettenmoser, J. | Autriche | seul | Parc Hembise | Bureau 39 21 Ext. 138 | - |
| Scutt, R.D. | Haïti | F | Avenue Major Cambier 76 E | Bureau: 35 46 Ext. 01 | oui |
| Sjöblom, N. | Suède | F + 1 | Limete | Bureau: 4571 Ext. 32 | oui |
| Tomé, R. | Syrie | F + 4 | Parc Hembise | Bureau: 39 21 Ext. 138<br>Privé: 95 05 | oui |

FINANCES PUBLIQUES 31 juillet 1964

Provinces

| Nom | Nationalité | Situation de famille au Congo (F = femme) | Adresse | Moyens de communication (téléphone ou autres) | Véhicule |
|---|---|---|---|---|---|
| Burghardt, H. | Allemagne | F + 3 | Coquilhatville | Bureau : 22 72 | oui |
| Delavaud, G. | France | F + 3 | Bukavu | Bureau: 21 65<br>Privé : 25 93 TELEX | oui |
| Guerrier, M. | Haïti | F + 1 | Luluabourg | Bureau : 26 72 | oui |
| Gurliat, J. | France | F | Stanleyville | - | oui |
| Haukeland, A. | Norvège | F + 1 | Bunia | Bureau: 126<br>Bureau des Douanes, Bunia | oui |
| Jahn, N. | Allemagne | seul | Goma | - | oui |
| Leiner, J. | Autriche | + | Aba | + | oui |
| Ponticelli, L. | Autriche | F | Albertville - Léo | Bureau | non |
| Samaha, A. | Liban | F + 4 | Elisabethville | Bureau: 39 30 | oui |
| Tarazi, G. | Liban | F | Libenge | PTT | oui |
| Tjugen, A. | Norvège | F | Matadi | Bureau: 24 01<br>Privé: 22 18 | oui |
| Turnier, A. | Haïti | + | Elisabethville | + | + |
| Wide, G. | Norvège | seul | Matadi | Bureau 24 01<br>Privé 26 39 | oui |

+ Information demandée

UNATIONS
NEW YORK

UNOC_____WU MILLER FROM OSOMIOTAFALL. YOUR 2639. YOUR UNDERSTANDING CORRECT REVISED GS PROGRAMME LIST TWO PARASTATAL EXPERTS. PLEASE DISREGARD OUR L/417. LETTER FOLLOWS.

cc: Mr. J.R. Brooks
Mr. S. Tomé

IP/jb

I. Paquin
M. Gauvreau
25.7.64.

30-11

Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

24 July 1964

INFO. COPY

Action To. MR Osorio Tafall
File No. MR Brooks
30-7-64

William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leopoldville) Unit

Mr. B. ROWLINS: Post UU-41

With the extension of Mr. J. Rettenmoser to the end of 1964, TARS would like to know the status of the candidature of Mr. B. Rowlins. Because of the extensive notice that must be given in the case of Mr. Rowlins' present employment, it will be necessary to start further action by the Office of Personnel at once in order to have his Congo assignment start 1 January 1965.

We shall therefore be grateful for your advice at your early convenience as to whether Mr. Rowlins' candidature has been approved by the Prime Minister. TARS will then be able to make a firm offer.

Action Copy to. personnel.

cc: Mr. Herman

HG:PAC

ACTION

SUMMARY

YC66 NY 42/40 23 1602Z ;

LTF

ONUC

LEO ;

2639 OSORIO-TAFALL (CIVOPS). FROM MILLER. IN CONTRAST YOUR L/417 IT MY UNDERSTANDING BASED ON LEOPOLDVILLE DISCUSSIONS AND YOUR L/331 THAT 1965 REVISED DRAFT PROGRAMME BOOK LISTS TWO PARASTATAL EXPERTS PROJECT 30-II APPRECIATE CLARIFICATION ;

WB *

COL 2639 L/417 L/331 1965 30-II *

Léopoldville 21 juillet 1964

30-11

Note pour

Monsieur James R. Brooks

Objet : Encombrement des installations douanières Léo-Est

Difficultés connues depuis longtemps. La Direction des Douanes essaie de manière permanente d'améliorer la situation. Les points suivants sont actuellement essentiels :

a) Gong unique (déjà décidé) :

Le gong, pris à l'instauration du couvre-feu à 18 heures, a apporté des changements considérables à la libération des wagons (moyenne 17 wagons par jour au lieu de 5 wagons actuellement).

Ce système "gong unique" permet un travail de 7 heures par jour sans interruption au lieu de 4 à 5 heures, parce que après une interruption du service à midi, les travailleurs, à moitié fatigués, n'ont plus le même entrain au travail.

b) Multiplication des entrepôts particuliers (déjà décidé) :

Trois entrepôts sont déjà en cours d'établissement pour prendre les marchandises non dédouanées, afin de vider l'entrepôt public.

c) Accélération des dédouanements pour la première installation (déjà décidé) :

Marchandises de gros volume; dédouanements en retard, faute de décisions car par cas par la Direction. La rapidité des décisions a commencé.

d) Délai des licences (lettre préparée) :

Demande à la Banque Nationale de réduire le délai de validité des licences de pratiquement 6 mois à 1 mois à compter du moment où le destinataire est avisé de l'arrivée des marchandises. Pas de prolongation.

Roux

La taxe progfessive devrait aussi frapper les marchandises le dixième jour qui suit le dépôt de la déclaration en douane au lieu de 15 jours comme prévu actuellement. (Question législative)

e) Marchandises non déclarées (Question législative) :

Fixer un délai de 3 mois (au lieu de 6 mois) pour la vente publique. (Modification de la législation douanière).

f) Location d'un nouveau bâtiment (à faire) :

Pas de crédits.

Niehoff

Oscar Niehoff
Section Douanière ONUC

NB. Le recrutement rapide de 2 ou 3 nouveaux experts douaniers ONUC en qualité de vérificateurs, avec beaucoup d'expérience pratique, serait l'aide la plus efficace pour Léo-Est.

30-11

IP/jb

Confidential

L/421/64

21 July 1964.

TO: Mr. C.Y. Wu, Acting Director, Bureau of Technical Assistance Operations, New York

FROM: B.F. Osorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Mr. Bachir Tomé (Post A-41)

On 12 November 1963 in a memorandum from Mr. Seward to Mr. Lansky, we asked for the reclassification of Mr. Bachir Tomé. This was done at the request of the Chief of Civilian Operations, who recommended that Mr. Tomé be classified to level 5 step V. However, through an oversight, we did not mention the step so that Headquarters issued P.5 No. 64-1024 effecting reclassification to step I of level 5. We attach photocopy of the memorandum dated 17 October 1963 from the Chief of Civilian Operations and shall be grateful if you will adjust Mr. Tomé's grade to step V as originally recommended, retroactively to 1 December 1963.

30-41

IP/jb

L/417/64

17 July 1964.

TO: Miss Helen Grand, Programme Officer in charge Congo (Leopoldville) Unit, New York

FROM: B.F. Osorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Post Q-41

Further to your memorandum of 29 June in which you informed us that Mr. Koller, the candidate selected for the subject post, had not accepted your offer of appointment, we wish to advise that it is not necessary to pursue recruitment for that post, inasmuch as it is not required beyond 31 December 1964. The 1965 programme request calls for only one expert in parastatal organizations, and it is ~~assumed~~ foreseen that Mr. I. Löger, the present incumbent of Post P-41, identical to Q-41, will continue in his functions.

cc: Mr. B. Tomé

30-11

NATIONS UNIE - UNITED NATIONS

16 July 1964

A : M. V. Brown, Directeur adjoint USAID ou
M. M. Jacobs, Conseiller Ambassade des Etats-Unie,
M. A. Roux, Directeur général, Banque Nationale du Congo ou
M. F. Herman, Banque Nationale du Congo,
M. A. Succar, Directeur p.i. Bureau de la Co-ordination économique ou
M. Y. Helbawi, Conseiller,
M. W. Katabi, Conseiller,
M. S. Farès, Conseiller,
M. A. Lamonzie, Conseiller,
M. B. Tomé, Conseiller,
M. A. Stathis, Bureau du Représentant résident.

De : James Brooks, Représentant résident adjoint

Objet : Groupe de travail sur les Finances publiques

La première séance du groupe de travail sur les Finances publiques aura lieu au Royal; bureau No. 212, le vendredi 17 juillet 1964 à 15 heures.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à cette réunion.

Il n'y aura pas de réunion cette semaine pour la Commission des Fonds de contrepartie.

..... Ci-joint copie du programme du Groupe de travail.

Bureau du Répresentant résident
et Directeur des
Programmes du Fonds Spécial

Commission des Fonds
de Contrapartie

Programme du Groupe de Travail

1. a) Examen des recettes actuelles par rapport aux prévisions du premier semestre 1964.

   b) Examen des prévisions de recettes pour le second semestre 1964.

2. a) Examen des dépenses réelles par rapport aux prévisions du premier semestre 1964.

   b) Examen des prévisions de dépenses pour le second semestre 1964.

3. Mesures à prendre pour augmenter les revenus de l'Etat et des parastataux.

4. Mesures à prendre en vue de restreindre les dépenses de l'Etat, des Provinces et des parastataux.

5. Mesures extraordinaires à prendre pour combler le déficit de Trésorerie de 1964.

6. Préfiguration du budget 1965.

7. Mesures à prendre en vue de combler le déficit éventuel du budget 1965.

PER 130 30-11

JRB/jps

BAT/69/64 16 July 1964

Mr. M. Gauvreau, Chief, Civilian Personnel

James R. Brooks, Deputy Resident Representative

Promotion of Customs Experts

Reference is made to the memorandum from Mr. O. Niehoff to Mr. Osorio-Tafall dated 7 July 1964, on the above subject, copies of which were sent to you.

I should be grateful if you would advise me what action has been reported from Headquarters regarding the request for promotion for Messrs. Curlint, Jahn, Ponticelli and Tarazi.

In addition, I wish to endorse the request for promotion for Messrs. Scott and Doyen for the reasons cited in the memorandum. I would request that the matter be referred to Headquarters for action in view of the two year anniversary of employment for these experts which will be coming up soon.

cc: Mr. Niehoff
Mr. Tomé
Mr. Fares

30-11

393
L/~~390~~/64

14 July 1964

Dear Mr. Leonard,

Reference is made to the final report of Mr. Gustav Cederwall dated 30 April 1964 entitled " Final Report on Technical Assistance in the field of Public Finance" which was pouched to you on 8 July 1964 under reference L/364/64.

I have received several requests from the Congolese Government for copies of this report and would be prepared to translate it for the Congolese Government. I should be grateful for your authorization to make the report available to the Prime Minister.

Sincerely yours,

B.F. Osorio-Tafall
Resident Representative

Mr. W.R. Leonard
Director
Bureau of Technical Assistance
United Nations
New York.

30-11

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

Léopoldville, le 11 juillet 1964

BAT/28/64

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n°0741/CAB/FIN/09 du 23 juin 1964, concernant l'utilisation de la somme de 559 millions de FC en provenance des fonds de contrepartie de l'aide financière du Gouvernement des Etats-Unis, destinée à couvrir les besoins de la Trésorerie pour le mois de juin 1964.

Suivant la procédure établie, cette demande a fait l'objet d'un examen approfondi par la Commission des fonds de contrepartie, compte tenu du montant disponible à cette fin. Or, au 30 juin dernier, le compte n° 500 sur lequel ces prélèvements sont opérés, conformément aux accords intervenus, ne présente qu'un solde de 363,8 millions de FC.

Etant donné que le 4 du mois courant, comme convenu, ce compte a déjà été débité du montant de FC 43.920.000, contrevaleur de la contribution en devises pour juillet 1964 du Gouvernement congolais au Fonds pour le Congo, et qu'au début du mois d'août un montant égal sera de nouveau débité à ce compte, la Commission des fonds de contrepartie propose d'octroyer provisoirement au compte n° 205 de la République du Congo le somme de 250 millions de FC pour les besoins courants de la Trésorerie et d'envisager un autre transfert au profit du budget dès que ce compte présentera de nouveau des disponibilités suffisantes à cette fin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

B.F. Osorio-Tafall
Représentant résident

Son Excellence M. Dominique Ndinga,
Ministre des Finances de la République du Congo
LEOPOLDVILLE

~~Inscrito~~ Registry

35-11

EMBASSY
OF THE
UNITED STATES OF AMERICA

Agency for International Development
The American Embassy
Leopoldville

July 9, 1964

Dear Mr. Brooks:

As you will recall, we have discussed several times the problem of auditing various UNOC activities which were financed by the United States. As a practical solution, we agreed to fund two auditors under the U. S. Project Agreement, Public Finance Project No. 30-11. Our understanding is that these auditors will be attached to the UNOC Audit and Inspection Service, and will concentrate on U. S. financed U. N. projects such as:

1. Title I and II local currency public works projects totaling approximately CF 1.4 billion as of May 31, 1964;

2. Title II commodity distributions valued at $ 12.6 million.

Since there appears to be some confusion about the responsibilities and duties of these two auditors, it might be useful to inform the UNOC Chief Auditor of the above agreement. The USAID Controller is, of course, available to assist in any way possible.

Sincerely yours,

Vincent W. Brown

Vincent W. Brown
Assistant USAID Director

James R. Brooks, Esquire
Deputy Chief of Civilian Operations
United Nations Operations in the Congo
Leopoldville

~~Fin 720~~

30-11

T-250/2/17

Agency for International Development
The American Embassy
Leopoldville

July 9, 1964

Dear Mr. Brooks:

As you will recall, we have discussed several times the problem of auditing various UNOC activities which were financed by the United States. As a practical solution, we agreed to fund two auditors under the U. S. Project Agreement, Public Finance Project No. 30-11. Our understanding is that these auditors will be attached to the UNOC Audit and Inspection Service, and will concentrate on U. S. financed U. N. projects such as:

1. Title I and II local currency public works projects totaling approximately CF 1.4 billion as of May 31, 1964;

2. Title II commodity distributions valued at $ 12.6 million.

Since there appears to be some confusion about the responsibilities and duties of these two auditors, it might be useful to inform the UNOC Chief Auditor of the above agreement. The USAID Controller is, of course, available to assist in any way possible.

Sincerely yours,

Vincent W. Brown
Assistant USAID Director

James R. Brooks, Esquire
Deputy Chief of Civilian Operations
United Nations Operations in the Congo
Leopoldville

AS/ny

30-11

L/364/64

8 July 1964

Mr W.R.Leonard, Director,
Bureau of Technical Assistance Operations
B.F.Osorio-Tafall, Resident Representative and
Director of Special Fund Programmes
Final Report on Technical Assistance in the
field of Public Finance

I enclose herewith a copy of the final report on Technical Assistance in the Field of Public Finance, prepared by UN Expert, Mr Gustav Cederwall, Controller of Public Finance, on conclusion of his mission in the Congo.

Report filed in the Annex

30-11

OPERATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION
IN THE CONGO

JUL - 8 1964
ACTION

TO:
1 Mr. OSORIO TAFALL
2
3 Mr. Brooks
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

INTER-OFFICE MEMORANDUM

7 juillet 1964

TO : Monsieur Osorio-Tafall, Chargé de mission au Congo

FROM : O. Niehoff, Chef de la Section Douanière ONUC, Léopoldville

SUBJECT : Promotion de quelques experts douaniers

Via : Monsieur Bachir Tomé, Adjoint à l'Ordonnateur des Finances Publiques

En ce qui concerne les grades attribués et acquis par les divers techniciens et experts dans et en dehors de la Section Douanière ONUC, il est nécessaire à mon avis d'assurer une coordination plus équitable et rationnelle tendant à accorder un classement similaire à des experts remplissant des fonctions similaires, et à opérer un réajustement des grades des experts douaniers ONUC défavorisés.

Je me permets tout d'abord de vous rappeler mes démarches concernant :

a) Monsieur J.H. Gurliat, Stanleyville, en date du 5.3.64 (demande de promotion de P-3 à P-4)

b) Monsieur H. Jahn, Goma, en date du 2.4.64 (demande de promotion de P-2 à P-3)

c) Monsieur L. Ponticelli, Albertville, en date du 27.1.64 (demande de promotion de P-2 à P-3)

d) Monsieur G. Tarazi, Libenge, en date du 2.4.64 (demande de promotion de P-2 à P-3).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir rappeler ces démarches aux autorités compétentes du Siège de New York et leur demander quelles décisions ont été prises à la suite de ces demandes.

En outre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir proposer au Siège de New York la promotion du grade P-4 au grade P-5 de

M. René Scutt et
M. Charles Loyen

travaillant au Ministère des Finances du Gouvernement Central Congolais.

Les raisons qui motivent cette requête sont les suivantes :

Monsieur René Scutt

Depuis son arrivée au Congo le 13.9.62, cet expert a travaillé à la Direction des Douanes du Gouvernement Central. Là, avec beaucoup de sagesse, de compétence et une solide expérience, il a établi le "Service de Contrôle" qui fonctionne actuellement de manière satisfaisante. De plus, il a dirigé l'enseignement professionnel de tous les fonctionnaires congolais de la Direction des Douanes dans les 3 Ecoles Douanières de Léopoldville, Bukavu et Elisabethville ainsi que de tous les agents recrutés pour la "Brigade Financière". Grâce à son activité, environ 50 % de tous les fonctionnaires douaniers congolais de l'Administration douanière congolaise et tous les 95 agents déjà recrutés pour la "Brigade Financière" ont déjà reçu une formation suffisante pour la mise en route efficace du service douanier dans leurs ressorts. En outre, M. Scutt a élaboré les instructions principales, les Ordres de Service, les Manuels et Règlementations destinés aux "Gardes Frontaliers" et à la "Police Financière" dans le cadre de la "Brigade Financière", documents qui servent de base au bon fonctionnement de ces deux organismes. Outre ces tâches de direction de la formation professionnelle de tous les agents douaniers, M. Scutt est engagé, en qualité de Conseiller Principal du Directeur de la "Brigade Financière", pour veiller au bon fonctionnement de ce service. Dans le cadre de la Direction des Douanes, il s'occupe activement du "Service de Contrôle" et du "Service de Répartition des Recettes".

M. Scutt travaille infatigablement, il est passionné par son travail qu'il accomplit de la manière la plus consciencieuse. Il est un excellent modèle pour les fonctionnaires douaniers congolais. Ses attributions dans l'Administration congolaise sont très au-dessus de la moyenne. Ses responsabilités ont augmenté de manière correspondante au cours de l'année écoulée. Les succès qu'il a remportés et ses mérites personnels sont admis par tous.

Telles sont les raisons qui me poussent à me montrer très favorable à une promotion de M. Scutt du grade P-4 au grade P-5.

Monsieur Charles Loyen

A partir de son arrivée au Congo, le 16.11.62, cet expert a travaillé plus d'une année avec beaucoup d'initiatives heureuses, d'idées personnelles et a remporté des succès certains dans le domaine de la répression des fraudes. Ensuite, du fait de ses aptitudes pour la totalité des questions douanières, il a été

installé il y a six mois en qualité de premier collaborateur de l'ancien Directeur des Douanes du Gouvernement Central. Parallèlement, il a assuré avec le même succès une partie des cours d'enseignement dans les Ecoles Douanières de Léopoldville et de Bukavu.

Le nouveau Directeur des Douanes, par un ordre écrit en date du 17 juin 1964, a chargé M. Loyen, vu sa formation universitaire, ses qualités extraordinaires et son grand zèle, d'élaborer un avant-projet de refonte de la législation douanière et connexes s'y rapportant (y compris la législation sur les taxes de consommation). M. Loyen s'est attelé à cette tâche en dirigeant les travaux d'un autre expert douanier qui l'assiste depuis le 1er juillet 1964. De plus, M. Loyen continue à assurer , comme premier conseiller juridique, tous les travaux courants concernant la législation douanière, la règlementation du commerce extérieur, les contentieux de tous genres, les taxes de consommation, la statistique.

M. Loyen est l'un des meilleurs éléments de la Section Douanière ONUC. Il est capable de remplir comme il faut n'importe quel travail dans le cadre de l'Administration Douanière Congolaise, même les plus compliqués. En accomplissant les travaux législatifs préparatoires et en traitant toutes les questions juridiques qui se présentent dans le domaine douanier, il est réellement devenu le successeur de M. Laubereau, l'ancien premier conseiller juridique des douanes, recruté et engagé en 1961 au grade P-5.

En conséquence, sur la base des faits énoncés plus haut et compte tenu des résultats considérables et excellents qu'il a obtenus dans la pratique, il réunit toutes les conditions pour obtenir une promotion au grade P-5.

cc: Monsieur Gauvreau (2)
Monsieur Fares

30-11

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Georio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

Date: 7 July 1964

FILE NO.: JULY 1 1964

THROUGH:

ACTION

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Tax Inspector Candidates

As requested in ONUC 2470 we are forwarding the curricula vitae of Messrs. M. Correze, J. Huillard and M. Clavilier, who were among the candidates submitted by the French Foreign Ministry. The Office of Personnel does not consider Mr. M. Lignon qualified, and Mr. P. Gilhardi is thought to be no better than marginally qualified.

INFO. COPY

Action To Brooks 222

File No. 11-7-64

4 août 1961

# CURRICULUM VITAE

Nom: Marcel Louis CORREZE — Nationalité: FRANCE

Date de naissance: 14 Juin 1912

Situation de famille: Marié

Adresse: 8, Rue Barye
Paris (17ème)

Langues: Français (langue maternelle)
Anglais (difficilement)

Etudes:
1924-1930: Lycée de Morlaix (Finistère). Enseignement secondaire. Baccalauréat.
1932-1933: Ecole des Impôts (Lyon). Enseignement fiscal. Surnumérariat.

Fonctions antérieures: Direction générale des Impôts, Rue de Rivoli, Paris (contrôle du service).
1960-présent: Inspecteur principal, contrôle central de Paris.
Sous ses ordres: 60 employés. A B C.
Surveillance du travail de contrôle des opérations immobilières et des mutations de fonds de commerce à Paris. Appréciation du travail et notation des agents. Enquêtes.

1954-1960: Direction générale des Impôts, Rue de Rivoli, Paris (représentant de l'Administration).
Inspecteur principal chargé du service.
Exonérations fiscales pour les opérations de décentralisation, reconversions et regroupement d'entreprises, fusions de sociétés. Représentation de l'Administration aux commissions interministérielles.

1948-1954: Gouvernement général de l'Algérie, Alger (personnel et contentieux).
Inspecteur principal, chef de bureau.
Sous ses ordres: 250 - cat.A.B.C.D.
Chef du personnel et du contentieux. Examens et concours. Membre jurys tous concours administratifs et examens experts comptables, clerc de notaire et notaires. Mise en place centres financiers.

1946-1948: Gouvernement général de l'Algérie, Alger (personnel et contentieux).
Inspecteur principal, chef de bureau.
Sous ses ordres: 200 - cat.A.B.C.D.
Chef du personnel et du contentieux. Examens et concours. Membre jurys tous concours administratifs et examen clerc de notaire. Mise en place régime algérienne (centres financiers).

1943-1946: Gouvernement général de l'Algérie, Alger (sequestres des biens ennemis).
Chef du service départemental des sequestres.
Sous ses ordres: 25 (contractuels).
Organisation du service des sequestres des biens ennemis. Gestion de ces biens (entreprises industrielles et commerciales). Liquidation et surveillance d'entreprises. Vérification de comptabilités.

/...

1942-1943: Mobilisé.
Lieutenant au 1er Bureau de la Division de Constantine (Mobilisation et affectations), puis Payeur aux Armées à Rabat (Maroc).

1942: Gouvernement général de l'Algérie, Alger (Personnel et contentieux).
Inspecteur, chef de bureau.
Sous ses ordres: 200 - cat.A.I.C.D.
Chef du personnel et du contentieux. Préparation examens et concours.
Préparation réforme fiscale algérienne.

1940-1942: Gouvernement général de l'Algérie, Alger (Contentieux).
Receveur - rédacteur.
Etude des affaires contentieuses. Rédaction de mémoires pour l'Administration (défense devant les tribunaux).

1939-1940: Mobilisé.
Lieutenant d'infanterie. Commandant de compagnie de tirailleurs algérien

1935-1939: Gouvernement général de l'Algérie, Alger. (Contentieux)
Receveur rédacteur.
Etude des affaires contentieuses. Rédaction des mémoires pour l'Administration (défense devant les tribunaux).

1934-1935: Finances, Rue de Rivoli, Paris. (gestion de bureaux)
Surnuméraire.
Perfectionnement dans bureaux de recettes et gestion par intérim de ces bureaux.

1933-1934: Service militaire.
Stage d'élèves officiers puis sous-lieutenant.

1932-1933: Finances, Rue de Rivoli, Paris. (Etudes fiscales)
Surnuméraire.
Stage à l'Ecole des Impôts. Stage dans le Ministère pour assiette impôts directs et intérim bureaux.

3 Juillet 1964

# CURRICULUM VITAE

| | |
|---|---|
| Nom: | BAILLARD, Joseph Ernest |
| Date de naissance: | 9 Septembre 1925 |
| Nationalité: | Française |
| Etat civil: | Marié, un enfant. |
| Adresse: | Contrôle de l'Enregistrement<br>Rue Carnot<br>Yvetot (Seine Maritime) |
| Langues: | Français (langue maternelle)<br>Italien (couramment)<br>Allemand (difficilement) |

Etudes:

| | |
|---|---|
| 1939-1943 | Lycées Thonon les Bains, Annemasse et Haute Savoie.<br>Baccalauréat |
| 1958-1960 | Ecole Nationale des Impôts, Rue de Montmorency, Paris. |

Expérience:

| | |
|---|---|
| 1949 à ce jour: | Ministère des Finances, Direction générale des Impôts - Inspecteur des Impots - Service de l'Enregistrement. |
| 1945-1949: | Ministère des Armées - Services administratifs. |

2 Juillet 1964

CURRICULUM VITAE

| | |
|---|---|
| Nom: | CLAVILIER, Robert Etienne |
| Date de Naissance: | 6 Décembre 1929 |
| Nationalité: | Française |
| Etat Civil: | Divorçé |
| Adresse: | 13, Rue J. le Coz<br>Rueil-Malmaison<br>(S.&.O) |
| Langues: | Français (langue maternelle)<br>Anglais (difficilement) |
| Etudes: | |
| 1941-1948 | Lycée Montesquieu, Bordeaux<br>Baccalauréat |
| 1949-1951 | Institut des Sciences Politiques, Bordeaux<br>Diplôme d'Auditeur libre. |
| 1949-1951 | Faculté de droit de Bordeaux et Paris.<br>Licence en droit (Droit public) |
| 1952-1954 | Ecole Nationale des Impôts, Paris<br>Agent du cadre A (Inspecteur) Fiscalité - Organisation Administrative. |
| Expérience: | |
| 1954 à ce jour: | Vérifications générales des Impots au Ministère des Finances à Paris. Controle fiscal et comptable des Sociétés - Enquêtes.<br><br>Mr. Clavilier a séjourné hors de la France pour réception et formation professionnelle de Stagiaires d'Afrique noire. |
| Associations professionnelles: | Conseiller national et technique du syndicat corporatif Délégué aux relations publiques et parlementaires de cette organisation. |

30-11

BAT 9/64 7 July 1964

Mr. James Brooks, Deputy Resident Representative

Alexander Stathis, Statistician

Some brief comments on Treasury periodic reports

A first examination of document 1SCC2 of the Counterpart Funds Commission, based on the Treasury monthly reports, give rise to the following comments.

The monthly Treasury reports usually reflect the movement of account No. 205 of the Ministry of Finance with the National Bank, lately Conseil Monétaire, apparently without any further elaboration. The result is that due to the transfer of funds in suspense and to the indefinite nature of certain transactions, there exist some rather serious lags and discrepancies. As an example I mention the case of receipts and payments of the Treasury in connexion with Postal Administration. In the December 1963 Treasury report the relevant total movement appears to be as follows:

| | |
|---|---|
| Total funds received from post accountants | CF 2,182.4 million |
| " " paid to " " | CF 983.4 million |
| Excess of receipts | CF 1,199.0 million |

On the other hand, the Postal Administration has transmitted us the following accounting summary for its activity in 1963 (in CF millions).

| Receipts | | Payments | |
|---|---|---|---|
| Cash in hand as of 31 Dec 1962 | 1,313.4 | Paid salaries | 150.3 |
| Postal, telecom, pension and duties fees | 304.0 | Postal savings and checks acct's accounts | 5,507.9 |
| Postal savings and checks acct's | 6,286.6 | Funds transferred to Treasury | 3,751.9 |
| Funds rec'd. from the Treasury | 3,004.1 | Funds transferred to civil accountants | 44.0 |
| Miscellaneous | 17.3 | Miscellaneous | 111.3 |
| Total | 10,925.4 | Cash in hand as of 31 Dec 1963 | 1,360.0 |
| | | Total | 10,925.4 |

There is a serious discrepancy of the order of CF 450 million between the net receipts from the post accountants mentioned in the Treasury's report, viz

../2

CF 1,199 million, and the net payments to the Treasury mentioned in the Postal Administration report, viz CF 747.8 million. Even if the amount of CF 44 million transferred to civil accountants is added to the payments to the Treasury by the Postal Administration, the existing discrepancy still exceeds CF 400 million.

As a consequence, the correct arrangement of the Postal Administration movement with the Treasury should have been as follows:

(a) Insertion in the Treasury's ordinary receipts of postal, telecom, pension and duty fees amounting to CF 304 million.

(b) Insertion in the Treasury's expenditure of the item for paid salaries of the amount of CF 150.3 million (maybe a part of this amount concerning the banking activity of postal savings and checks could be deducted).

(c) Registration in the exceptional receipts of the Treasury of CF 638 million as a reimbursable advance given to the Treasury out of available funds derived from the banking activity of postal checks and savings.

(d) Deletion from the ordinary receipts of the remittances to the Treasury from the post accountants amounting to CF 2,182.4 million.

(e) Deletion from the Treasury expenditure of the fund remitted to the post accounts amounting to CF 983.4 million.

(f) Allocation of the difference to the appropriate items.

cc: Mr. B.F. Osorio-Tafall, Resident Representative and Director of Special Fund Programme.

IP/jb

30-11

L/361/64

7 July 1964.

TO: Miss Helen Grand, Programme Officer in charge Congo (Leopoldville) Unit, New York

FROM: B.F. Osorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Job Descriptions - Public Finance (30-11)

..... Further to our L/338/64 of 26 June, herewith are Job Descriptions for Posts A-43 and B-43, the only filled posts under the Swedish Associate Experts programme.

Job Descriptions for posts C-43 through G-43 will be submitted at a later date.

cc: Mr. J.R. Brooks
Mr. B. Tomé

MG.

# DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11)

PSD No: XBO - 290

| | |
|---|---|
| No. du poste: | B - 43 |
| Désignation du poste: | Expert douanier associé |
| Lieu d'affectation: | Matadi |
| Durée: | Un an à partir de la date d'engagement |
| Date requise: | Aussitôt que possible |
| Fonctions: | Un expert douanier associé est demandé pour aider le conseiller principal des douanes dans l'établissement de procédures douanières et la désignation de la nomenclature des tarifs. De plus, le titulaire de ce poste participera à la formation de cadres congolais et, sous sa propre initiative, entreprendra certaines investigations. |
| Formation et expérience requises: | Expérience pratique et théorique des procédures et de la nomenclature des douanes, telles qu'elles sont en vigueur dans la République du Congo. |
| Connaissances linguistiques: | Excellente connaissance du français. |

# DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11)

PSD No: XBO - 290

| | |
|---|---|
| No. du poste: | A - 43 |
| Désignation du poste: | Expert associé pour les organisations parastatales, Ministère des Finances. |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Durée: | Un an à partir de la date d'engagement |
| Date requise: | Aussitôt que possible |
| Fonctions: | Un expert associé pour les organismes parastataux est demandé afin d'aider l'expert pour les organismes parastataux dans ses fonctions, en particulier pour la vérification des comptes. De plus, le titulaire de ce poste devra étudier le développement économique des organismes parastataux en vue des subsides à allouer et des investissements à effectuer et examiner si leur fonctionnement est efficace et économique. Il entreprendra également diverses recherches sous sa propre initiative. |
| Formation et expérience requises: | Diplôme de vérificateur des comptes. Expérience désirable en administration de sociétés et en vérification des comptes. |
| Connaissances linguistiques: | Excellente connaissance du français. |

30-11

JUL - 6 1964

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

ACTION

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Personnel.
1
Date: 2 1 July 1964
3
FILE No.
☐-A... ...ed
☐-A... ...ed
☐-N... Action Required
IN...

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Public Finance Job Descriptions

This will acknowledge with thanks receipt of your memorandum I/338/64 and the accompanying job descriptions.

We confirm that, with the exception of those for the Associate Expert posts, we now have on hand all the job descriptions for Public Finance.

INFO. COPY

Action To: Brody's 222

File No. 6/7/64

Hehon' Personnel 30 - 11

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

Date: 30 June 1964

FILE NO.

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Mr. A. KLEREKOPER, Post NN-41

This will acknowledge receipt of your memorandum L/330/64, with attachments, on the subject of Mr. Klerekoper's re-employment. We have requested the Office of Personnel to comment on the conditions for such re-employment and will keep you informed.

In the meantime, may we request that an evaluation of Mr. Klerekoper's performance in his post as Customs Inspector be forwarded to this office at your early convenience. It is essential that such a report be on hand for the use of the substantive office and TARS for a decision of either extension or new contract.

INFO. COPY

Action To: Mr. Brooke ~~Group 262~~

File No. 4/7. 64

222

-) 30-14

CONFIDENTIEL

M. J. Brooks, Chef adjoint des Opérations civiles

Dr. B. Tomé, Ordonnateur adjoint des finances publiques B. Tomé

Unification des critères de recrutement de l'ONU et du Fonds monétaire

Les critères adoptés par le Fonds monétaire concernant le recrutement des experts dans le Groupe financier a créé et créera une discrimination très nette et une situation critique. Il est donc très nécessaire de trouver des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

Les critères sains et logiques de recrutement de l'ONU ont été violés par les critères de recrutement appliqués par le Fonds monétaire. Il est étonnant de constater par exemple qu'un expert récemment recruté par le Fonds monétaire reçoit un traitement annuel net de 14 000 dollars, ce qui correspond, suivant le barème des traitements de l'ONU, àx la classe P6/échelon 6, tandis qu'un autre expert recruté depuis quelques mois par l'ONU, ayant les mêmes titres et deux fois plus d'expérience, reçoit un traitement net de 8 930 dollars, ce qui correspond à la classe P4/échelon 1. Ajoutons qu'il y a également une différence sensible dans les indemnités locales.

On a constaté que la différence de traitement et d'indemnités locales entre ces deux experts est de l'ordre de 5 500 dollars par an.

En ma qualité d'Ordonnateur adjoint et de responsable, auxpoints de vue administratif et technique, de la productivité des experts du Groupe financier et de la coordination de leurs travaux (prière de consulter la description de mes fonctions), j'estime qu'il est de mon devoir de mettre ces faits à l'attention des responsables des Opérations civiles au Congo, et je constate qu'il serait impossible de continuer le recrutement sur deux bases très différentes sans causer de graves préjudices aux experts déjà recrutés par l'ONU et actuellement en pleine activité.

Il est plus sage d'unifier les bases de recrutement pour éviter les difficultés rencontrées par le Siège pour le recrutement d'experts.

En ce qui me concerne personnellement, le Siège a prolongé mon contrat pour un an, soit jusqu'en juillet 1965. Est-il admissible que je touche, en tant qu'Ordonnateur adjoint des finances publiques, un traitement annuel net de 10 650 dollars tandis qu'un simple conseiller recruté par le Fonds monétaire touche 14 000 dollars net par an. Une telle discrimination entre experts met en doute les aptitudes professionnelles de certains et les pousse à résilier leurs contrats.

Il serait utile de rappeler mes titres professionnels, mon expérience de 20 ans dans le domaine des finances publiques et les réalisations accomplies durant l'année écoulée de mon séjour au Congo.

I. Sur le plan universitaire

- Doctorat de l'Université de Paris
- Licence de Damas
- Diplôme en droit international

II. Sur le plan de l'expérience

J'ai assumé depuis 1943 les fonctions importantes suivantes :

- Directeur du budget - Contrôle du Ministère des finances
- Directeur du Corps d'inspecteurs des finances
- Directeur général de l'Ecole des finances et d'administration
- Secrétaire général du Ministère
- Membre du Conseil d'administration de Cinq grandes banques de Syrie
- Commissaire financier du Gouvernement français auprès du Parlement français.

III. Réalisations au Ministère des finances du Gouvernement central [illegible] du Congo

- Etude sur la législation financière en vigueur.
- Création du Corps d'inspection des finances et réalisation de ce corps sur les plans juridiques et pratique
- Etude sur le règlement organique du budget extraordinaire (lois adoptée par le Gouvernement)
- Etude sur la création du Contrôle des dépenses engagées.
- Etudes sur les contraventions financières et leurs pénalités.

Il est à noter que ces réalisations sont adoptées par le Gouvernement congolais et sont publiées dans le Moniteur congolais. D'ailleurs les grands détournements de fonds découverts dans quelques parastataux et à la Cour des Comptes sont les résultats des enquêtes faites par le Corps d'inspection des finances.

En outre, d'autres projets sont en voie de discussion :

- Etude sur l'organisation du Ministère des finances et élaboration d'une nouvelle réorganisation

- Elaboration d'un budget extraordinaire de 1964

<u>Conclusion</u> : Il est primordial de procéder à l'unification des critères de recrutement de l'ONU et du Fonds monétaire pour éviter, éventuellement, de nouvelles difficultés inattendues.

PER 300 30 - 11

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

Brooks

INTER-OFFICE MEMORANDUM

26 juin 1964

TO: Monsieur B.F. Osorio-Tafall, Chargé de la Mission des Nations Unies au Congo

FROM: O. Niehoff, Section Douanière ONUC

SUBJECT: Prolongation du contrat de M. Rettenmoser, expert douanier ONUC

Via: Bachir Tomé, Chef p.i. du Groupe financier ONUC

Le contrat de M. Rettenmoser expire le 30 juin 1964. Le Directeur des Douanes a exprimé le désir que M. Rettenmoser établisse l'avant-projet d'une nouvelle législation douanière dans le cadre de la Direction des Douanes à Léopoldville et a demandé une prolongation du contrat de M. Rettenmoser jusqu'à la date où cet avant-projet sera établi.

En vue du fait que M. Rettenmoser a travaillé dans la région de Bukavu à la satisfaction de l'Administration Douanière congolaise et de la Section Douanière ONUC et que M. Rettenmoser est d'accord pour remplir cette mission à Léopoldville, je suis en faveur de la prolongation du contrat de M. Rettenmoser.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir prendre les mesures nécessaires auprès du Siège pour une prolongation du contrat de l'expert en question jusqu'au 31 décembre 1964.

ON/bc

cc: Chef du personnel civil
M. Rettenmoser

IP/jb

30 - 11

L/338/64

26 June 1964.

TO: Miss Helen Grand, Programme Officer Congo (Leo) Unit

FROM: B.F. Deorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Job Descriptions

In response to your memorandum of 15 June 1964, we enclose Job Descriptions for the following posts in the Public Finance project:

B-41, C-41, E-41, U-41, V-41, JJ-41, KK-41

According to our records, you now have job descriptions for all approved posts, whether filled or vacant, in the above-mentioned project, i.e. posts A-41 through Z-41 and AA-41 through ZZ-41.

We shall furnish you, in the near future, with job descriptions for the Associate Expert posts A-43 through G-43.

cc: Mr. B. Tomé
Mr. W.H. Miller

## DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11)

| | |
|---|---|
| No. du poste: | B - 41 |
| Désignation du poste: | Expert chargé de recherches au Bureau de l'Ordonnateur des Finances publiques. |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Effectuer des recherches afin d'aider l'Ordonnateur des finances publiques à préparer et à établir un budget détaillé et le plan de financement correspondant. Fixer l'emploi des ressources financières, y compris les fonds de contrepartie et les crédits privés et publics; formuler des suggestions et des recommandations à ce sujet. Examiner les projets de loi, de décrets ministériels et d'instructions administratives se rapportant aux questions budgétaires et financières. Approuver les dépenses publiques et les retraits de compte des caisses de l'Etat. Organiser ou réorganiser les services financiers. Former des comptables. Assumer la liaison avec les Ministères et organismes intéressés du Gouvernement congolais. Instituer des méthodes et procédures efficaces en matière de comptabilité publique et administrative. |
| Formation et expérience requises: | Juridique et économique. Expérience dans le domaine de l'administration, notamment en matière budgétaire. |
| Connaissances linguistiques: | Français |

# DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11)

| | |
|---|---|
| No. du poste: | C - 41 |
| Désignation du poste: | Conseiller spécial au Cabinet du Ministre des Finances. |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Aide le Chef de Cabinet au Cabinet du Ministre dans ses responsabilités touchant le travail pour le Ministre des Finances; en particulier donne ses avis et conseils sur la position financière du Trésor, ci de le Ministre dans ses rapports avec le Fonds Monétaire international et autres organisations financières internationales. |
| Formations et expérience requises: | Expérience en économie générale ainsi que dans les questions de banque et de finances publiques. |
| Connaissances linguistiques: | Français essentiel; anglais désirable. |

# DESCRIPTION DE POSTE

| | |
|---|---|
| Titre du projet: | Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11) |
| No. du poste: | E - 41 |
| Désignation du poste: | Expert en matière d'organisation administrative au Bureau de l'Ordonnateur des finances publiques. |
| Durée de la mission: | 16 mois |
| Date d'entrée en fonction: | 1er septembre 1963 |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Etudier l'organisation et l'administration des diverses divisions du Ministère des finances, ainsi que les méthodes de travail qui y sont appliquées. Donner des conseils, formuler des recommandations et élaborer des plans pour simplifier le travail des bureaux et doter ceux-ci de moyens mécanographiques afin d'en obtenir le maximum d'efficacité et de rendement. |
| Formation et expérience requises: | Expérience en matière d'organisation administrative. |
| Connaissances linguistiques: | Connaissance parfaite du français. |

# DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11)

| | |
|---|---|
| No. du poste: | U - 41 |
| Désignation du poste: | Expert en matière de comptabilité publique (vérificateur des comptes) (1 poste) |
| Durée initiale: | 18 mois |
| Date d'entrée en fonctions: | 1er septembre 1963 |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Aide le chef de la section et assure la formation du personnel congolais dans les domaines suivants: vérification des comptes - organisation et administration des retraits de comptes d'épargne. |
| Formation et expérience requises: | Comptable ayant une expérience approfondie du droit commercial, ainsi que des méthodes et procédures en usage dans le domaine de la comptabilité publique et une bonne connaissance des finances publiques et de la législation financière. |
| Connaissances linguistiques: | Une bonne connaissance du français est indispensable. |

## DESCRIPTION DE POSTE

| | |
|---|---|
| Titre du projet: | Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11) |
| No. du poste: | V - 41 |
| Désignation du poste: | Expert en matière de comptabilité publique (Comptable-instructeur) |
| Durée initiale: | 16 mois |
| Date d'entrée en fonctions: | 1er septembre 1963 |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Dès son entrée en fonctions, l'expert en matière de comptabilité publique doit contribuer à assurer la formation professionnelle du personnel congolais de la section, au Ministère des Finances. Les cours qu'il donnera traiteront les matières suivantes: organisation du Ministère des Finances, budget et étude générale des comptes de l'Etat. L'objectif à atteindre est la création d'un centre de formation de fonctionnaires de la trésorerie. |
| Formation et expérience requises: | Le titulaire doit avoir de bonnes connaissances en matière de finances publiques et de législation financière ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la comptabilité publique et de l'administration du budget. |
| Connaissances linguistiques: | Il est essentiel que le titulaire ait une bonne connaissance du français. |

# DESCRIPTION DE POSTE

| | |
|---|---|
| Titre du projet: | Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (30-11) |
| No. du poste: | 33 - 41 |
| Désignation du poste: | Conseiller principal des douanes, Direction des Douanes, Ministère des Finances |
| Durée initiale: | Un an |
| Date d'entrée en fonctions: | Immédiatement |
| Lieu d'affectation: | Léopoldville |
| Fonctions: | Le conseiller principal des douanes donne ses avis au Directeur des Douanes sur toutes les opérations du Service des Douanes. Il assure la liaison et le libre échange des informations avec la Brigade Financière à l'échelon le plus élevé; il veille à ce que l'administration soit bonne et émet des directives pour le Service des Douanes. |
| Formation et expérience requise: | Il doit avoir une longue expérience de l'administration des douanes, de l'application des lois douanières et de la manière selon laquelle doit fonctionner un service douanier. |
| Connaissances linguistiques: | Lire, écrire et parler couramment la langue française est essentiel. |

# DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: Finances publiques - services consultatifs et d'exécution (3D-11)

| | |
|---|---|
| No. du poste: | KK - 41 |
| Désignation du poste: | Inspecteur des Douanes |
| Lieu d'affectation: | |
| Fonctions: | Assistance aux receveurs et vérificateurs congolais dans les différents bureaux et succursales d'un contrôle douanier; |
| | inspecter périodiquement tous les bureaux, succursales et postes d'un Contrôle des Douanes dans toutes les branches du service (y compris le contrôle des caisses) |
| | instruction et entraînement pratique des receveurs et vérificateurs ainsi que des autres fonctionnaires douaniers congolais dans les bureaux, succursales et postes d'un Contrôle des Douanes, ainsi que des gardes frontaliers de la Brigade Financière, en ce qui concerne l'exécution de leur service; |
| | enseignement pratique de la connaissance du tarif, de la technologie et du contrôle de la valeur ainsi que de la législation douanière congolaise; |
| | participation aux cours techniques en qualité d'instructeurs; formation théorique des gardes frontaliers en place; |
| | conseiller le Contrôleur des Douanes et le Chef du Peloton des gardes-frontaliers dans les questions touchant l'organisation du service, la discipline des fonctionnaires/congolais. douaniers |
| Formation et expérience requise: | Connaissance approfondie du Tarif dit "de Bruxelles". Connaissance parfaite de la technologie. Connaissance parfaite de la comptabilité et du travail d'un inspecteur des douanes (formation achevée). |
| Connaissances linguistiques: | Très bonne connaissance du français (services d'instruction). |

30 - 11

CY205 LEOPOLDVILLE 45 25 1510Z ;
LTF
UNATIONS
NEWYORK ;
ONUC 2447 WU FROM OSORIOTAFALL. YOUR 2349. RETTENMOSER ADVISED
ON 16 JUNE HIS DECISION NOT REPEAT NOT ACCEPT EXTENSION
CONTRACT, SCHEDULED DEPART 28 JUNE. REGRET WE OMITTED INFORM
YOU. KINDLY PROCEED WITH RECRUITMENT ROWLINS FOR POST UU-41 "

COL 2447 2349 16 28 UU-41 "

TRANSMITTED
1964 JUN 25 PM 4 13

IP/jb

-7 30-16

CIVOPS/EX/1160

le 29 juin 1964.

Objet: Agrément de candidatures

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies à la République du Congo, j'ai l'honneur de soumettre à l'agrément du Gouvernement les candidatures de:

MM. EYKENS Jean Désiré, de nationalité belge, au poste d'expert en contrôle technique des aéronefs.

RICCARDI Joseph Aloysius, de nationalité E.U.A., au poste de technicien radio.

LANDRY Gontrand Laurent, de nationalité canadienne, au poste de mécanicien diéséliste.

ST-JEAN Emile Benjamen, de nationalité canadienne, au poste d'expert anti-incendie.

KUSCER Vladimir, de nationalité yougoslave, au poste de contrôleur de la circulation aérienne,

au titre du projet no. 10-01 - Aviation civile.

Vous trouverez ci-joint photocopie de la lettre du Ministre des Transports et Communications par laquelle il marque son approbation de ces candidatures, ainsi que le curriculum vitae de chacun des intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

B.F. Osorio-Tafall

Le Représentant résidant du
Bureau de l'Assistance technique

Monsieur le Directeur
Bureau de Coordination économique
LEOPOLDVILLE

cc: M. Miranda Correa

30-11

IP/jb

CIVOPS/CX/1160

le 26 juin 1964.

Objet: Agrément de candidatures

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies à la République du Congo, j'ai l'honneur de soumettre à l'agrément du Gouvernement les candidatures de:

MM. EYKENS Jean Désiré, de nationalité belge, au poste d'expert en contrôle technique des aéronefs.

RICCARDI Joseph Aloysius, de nationalité E.U.A., au poste de technicien radio.

LANDRY Gontrand Laurent, de nationalité canadienne, au poste de mécanicien diésélisto?

ST-JEAN Emile Benjamen, de nationalité canadienne, au poste d'expert anti-incendie.

KUSCER Vladimir, de nationalité yougoslave, au poste de contrôleur de la circulation aérienne,

au titre du projet no. 10-01 - Aviation civile.

..... Vous trouverez ci-joint photocopie de la lettre du Ministre
..... des Transports et Communications par laquelle il marque son approbation de ces candidatures, ainsi que le curriculum vitae de chacun des intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

B.F. Osorio-Tafall

Le Représentant résident du
Bureau de l'Assistance technique

Monsieur le Directeur
Bureau de Coordination économique
LEOPOLDVILLE

cc: M. Miranda Correa

30 - 11

L-331/64

24 June 1964

To: Miss Helen Grand
Programme Officer, Congo (Léo) Unit

From: A. C. Gilpin
Deputy Chief, Civilian Operations, ONUC

Subject: 1965 Programme - public finance

Please refer to your memorandum of 18 June. I am glad that you brought the matter of the second post for "parastatal organization" to our attention.

We will ensure that, in the final programme, finance will be available for the second parastatal post in 1965. This will permit immediate recruitment.

cc: Mr. Tomé

30 - 11

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: 18 June 1964 JUN 20 1964

ACTION

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: 1965 Programme - Public Finance

May we call to your attention that the 1964 programme includes two posts for "Parastatal Organization", shown as posts P-41 and Q-41. One post has already been filled by Mr. Löger. Mr. Koller has now accepted the offer of assignment to the second one, and appointment is in process.

However, in your 1965 draft programme provision is made for only one of these posts. May we have your early advice on the programme revision that will include the second post of "Parastatal Organization". It is important that it be a matter of record now, since the appointment is being made. Your cooperation will be appreciated.

Data. Copy sent to Personnel.

Include one more in 1965 (in Pro-af) — against expected operational savings.
Immed. recruitment on Pro-af.

Monsieur Miller est d'accord

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET DU
MINISTRE DES FINANCES

TKP/-

30-11

Léopoldville, le 23 Juin 1964.-

JUL-7 1964
ACTION

TO:
1 MR Burgers 220
2
3
☐ - Action Completed
☐ - Action Pending
☐ - No Action Required
INITIALS

N° CAB/FIN/09.-

Objet:
Deficit Trésorie
du Mois de Juin.-

A Monsieur OSORIO TAFFAL
Chef des Opérations Civils
de l'O.N.U.C.
LEOPOLDVILLE/KALINA.

Monsieur le Chef des Opérations Civils,

En vue de combler l'impasse de Trésorerie du mois de Juin, j'ai l'honneur de solliciter le versement par le Fonds de Contrepartie d'un montant de 559.000.000,- au compte 205 de la République.-

Comme vous pouvez en juger dans la situation de Trésorerie jointe à la présente, l'impasse du mois atteint 1.759.000.000,-. Elle découle du fait que francs 600.000.000,- ont été seulement versés au Trésor en provenance des Fonds de contrepartie, et conséquemment de l'accumulation du deficit depuis la fin du mois d'Avril.-

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Chef des Opérations Civils, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE MINISTRE DES FINANCES

Emmanuel BAMBA.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
CABINET DU MINISTRE

REPUBLIQUE DU ZAIRE
GOUVERNEMENT CENTRAL
MINISTERE DES FINANCES
TRESORERIE GENERALE ET
QUESTIONS FINANCIERES.

Léopoldville, le juin 1964.

N° 662/ /30/ 0445 /S.G.

OBJET :
Situation de trésorerie
Echéance du 30 juin 1964.

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES DU GOUVERNEMENT CENTRAL.

En vue de l'exécution de l'échéance du 30 juin 1964, j'ai l'honneur de présenter à Monsieur le Ministre, la situation de trésorerie de la République.

I - SITUATION DE TRESORERIE A LA DATE DU 15 JUIN 1964

1°) Disponible sur les avances du Conseil Monétaire

| | | |
|---|---|---|
| - Plafond des avances du Conseil Monétaire : | | Z. 32.000.000.000,- |
| - Marge réservée aux parastataux | | Z. 300.000.000,- |
| - Prélèvements autorisés au profit du Trésor : | | Z. 31.700.000.000,- |
| - Bons du Trésor émis au profit du Conseil Monétaire : | | Z. 31.700.000.000,- |
| - Disponible brut : | | - |

2°) Recettes enregistrées du 1er au 15 juin 1964

| | | |
|---|---|---|
| - Solde créditeur du compte n° 205 le 1er juin 1964 | 679.000.000 | |
| - Recettes ordinaires | 698.000.000 | |
| - Bons du Trésor | 100.000.000 | |
| - Fonds de contrepartie | 200.000.000 | 1.677.000.000,- |

3°) Recettes prévisibles du 16 au 30 juin 1964

| | | |
|---|---|---|
| - Recettes douanières | 650.000.000 | |
| - Recettes impôts | 150.000.000 | |
| - Recettes diverses | 100.000.000 | |
| - Fonds de contrepartie | 400.000.000 | 1.300.000.000,- |

4°) Moyens de trésorerie escomptés : 2.977.000.000,-

.../...

## II - DEPENSES A ASSUMER PAR LE TRESOR DU 16 AU 30 JUIN 1964

(en millions de francs)

| Nature des dépenses | Dépenses prévues pour la fin du mois | Ordres en suspens des mois précédents | Décaissements effectués du 1er au 15 juin 1964 | Besoins de trésorerie du mois |
|---|---|---|---|---|
| Institutions politiques | 80 | - | - | 80 |
| Envois de fonds aux comptables militaires | 400 | - | 87 | 487 |
| Traitements des fonctionnaires et des techniciens | 365 | - | 135 | 500 |
| Envois de fonds aux comptables civils et des postes | 50 | - | 45 | 95 |
| Dépenses extérieures diverses | 7 | 95 | 66 | 168 |
| Dépenses intérieures diverses | 25 | - | 20 | 45 |
| Matériel et frais d'entretien | 202 | 308 | 81 | 591 |
| Subsides | 131 | - | 9 | 140 |
| Travaux | 90 | - | 56 | 146 |
| Subventions aux provinces | 420 | - | 571 | 991 |
| Enseignement | 541 | 388 | 9 | 938 |
| Transfert de couverture Sud-Katanga | 20 | - | - | 20 |
| Change de la dette publique et avances de trésorerie | 195 | - | 30 | 225 |
| Dépenses diverses des Caissiers d'Etat | - | - | 110 | 110 |
| Totaux | 2.526 | 791 | 1.419 | 4.736 |

## III - IMPASSE DE TRESORERIE A FINANCER

| | |
|---|---|
| - Dépenses totales du mois | B. 4.736.000.000,- |
| - Moyens de trésorerie escomptés : | B. 2.977.000.000,- |
| - Impasse de trésorerie à financier : | B. 1.759.000.000,- |

Ce déficit de trésorerie doit être comblé par le bond de change du Conseil Monétaire à concurrence de B. 1.200.000.000,- et par le fonds de contrepartie pour la différence, soit B. 559.000.000,- .

Si nous n'obtenons pas ces montants, nous serons dans l'obligation de souscrire des Bons du Trésor.

LE SECRETAIRE GENERAL AUX FINANCES, f.f.,

P. BANGU.

IP/jb

30 - 011

le 23 juin 1964.

A: Monsieur A. Klerekoper, Vérificateur des douanes

DE: Maurice Gauvreau, Chef du Personnel Civil

OBJET: Votre ré-engagement éventuel

Pour faire suite à votre mémorandum du 21 mai 1964 adressé à M. Niehoff, je vous confirme que, sur la recommandation de celui-ci et du Conseiller principal p.i. pour les finances publiques, le Représentant résident du BAT a proposé au Siège des Nations Unies votre ré-engagement au début de 1965 si, comme nous le prévoyons, de nouveaux postes sont créés dans la section des douanes. Il est bien entendu que, les postes en question n'ayant pas encore été approuvés, la présente ne constitue pas une offre d'un nouveau contrat. Toutefois, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire connaître, dès que vous le pourrez, la date à laquelle vous seriez à nouveau disponible pour un poste au Congo. Nous ne manquerons pas de le faire savoir au Siège, à New York, qui se mettrait en rapport avec vous le cas échéant.

Par ailleurs, si vous acceptiez de revenir au Congo au début de 1965, il n'apparaît pas possible de considérer votre absence du 1er juillet au 31 décembre 1964 comme du congé, et votre retour ici ferait l'objet d'un nouveau recrutement.

cc: M. A.C. Gilpin 232
M. B. Tomé
M. G. Niehoff

30 - 11

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET
DU PREMIER MINISTRE

BUREAU DE COORDINATION
BELGO-CONGOLAISE

Léopoldville, le 23 juin 1964

N° 322/BCB/64 /CAB/P.M./

A Monsieur le Chef des Opérations
civiles des Nations Unies au Congo

LEOPOLDVILLE

(Kwa) Agrément de candidatures.

Monsieur le Chef des Opérations civiles,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° OPUCN/BA/1152 du 11 juin 1964, soumettant à l'agrément du Gouvernement Central les candidatures de:

M. MOGG, Lucian, de nationalité britannique au poste d'Expert en matière de budget.

M. BOWLES, Benjamin, de nationalité britannique au poste de Vérificateur des comptes.

Nous avons le plaisir de vous informer que l'accord du Gouvernement Central a été donné concernant la mutation de ces experts et nous espérons que leur recrutement se fera sans délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef des Opérations civiles, l'expression de nos sentiments distingués.

DIABOULIS
BUREAU DE COORDINATION BELGO-CONGOLAISE

P. Van-Ryssen, Directeur-adjoint. A. Sumar, Directeur, a.i.

cc: Ministère des Affaires Etrangères
Ministère de la Fonction publique
Ministère des Finances

30 - 11.

ACTION
CIVIL / MILITARY
Civ 3

RECEIVED
C.O.C.
Nov 1313 1

6;YC38 BY104 PARIS INTERFUND 73 25 1004Z

MONSIEUR OSORIO TAFALL

CHEF OPERATIONS CIVILES

NATIONS UNIES

CONGO LEOPOLDVILLE

VOUS EXPRIME INTENTION OEUVRER POUR BONNE HARMONIE ET EFFICACITE AIDES FINANCIERES DES NATIONS ASSISTANT CONGO STOP VOUS PRIE ETRE INTERPRETE MA PENSEE AUPRES AUTORITES INTERESSEES, GOUVERNEMENT CONGOLAIS, VOS COLLABORATEURS STOP SOUHAITE NOTRE ACTION COMMUNE FRUCTUEUSE STOP VOUS SERAIS RECONNAISSANT DONNER INSTRUCTIONS POUR MACCUEILLIR AEROPORT ET HOTEL STOP REJOINDRAI LEOPOLDVILLE VENDREDI 26, 5 HEURES PAR UTA VOL 1315

FARES

INTERFUND

PARIS

MESSAGE DELIVERED TO:

| | | | |
|---|---|---|---|
| S.R. | | | |
| CIV. | | | |
| C.O. | | T.A.C.O.S. | |
| C.T.O. | | P.R.O. | |
| C.P.O. | | F.A.O. | |
| C.F.O. | | U.N.H.C.R. | |
| C.P.S.C. | | U.N.R.W.A. | |
| C.O.S. | | WELFARE | |
| MILITARY | | | |

-7 30-11

BFOT/dmp

CIVOPS-1200/64 Le 20 juin 1964

Monsieur A. Succar, Directeur,
Bureau de la Coordination économique
B.F. Osorio-Tafall, Chef des Opérations civiles
Transfert de Monsieur R. Elias

... Veuillez trouver ci-joint des copies de la correspondance échangée avec le Ministère des Affaires étrangères.

30 - 11

BFOT/dmp

Le Chef de la Mission des Nations Unies au Congo présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Congo et a l'honneur de vous informer que la copie de la note verbale No. 132/0433/64 en date du 17 juin 1964 a été transmise au Bureau de la Coordination économique, attaché au Cabinet du Premier Ministre d'après la demande que vous nous avez formulée d'assistance technique.

Le Chef de la Mission des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires étrangères les assurances de sa haute considération.

Le 20 juin 1964

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Gouvernement Central

Ministère des Affaires Etrangères

30-11

Léopoldville, le

N° 132/ 04333 /64

V/N° Réf :

Objet :

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Congo présente ses compliments au Chef de la Mission de l'O.N.U. au Congo et a l'honneur de porter à sa connaissance qu'il aimerait obtenir le transfèrement du Ministère des Finances où il travaille actuellement, de Monsieur ELIES Roger afin que celui-ci puisse organiser le contrôle budgétaire des postes diplomatiques de la République.

Le Ministère des Affaires Etrangères a en effet un besoin urgent de cet expert financier français et espère que le Chef de la Mission de l'O.N.U. au Congo ne verra pas d'objection à ce que cette mutation puisse s'effectuer dans les plus brefs délais; il l'en remercie vivement par avance et il saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Léopoldville, le 17.VI.1964

REPUBLIQUE DU CONGO
DIRECTION DES SERVICES GENERAUX
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

A Monsieur le Chef de la Mission
de l'O.N.U. au Congo
à
Léopoldville.-

30 - 11

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Omorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: 18 June 1964

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: 1965 Programme - Public Finance

May we call to your attention that the 1964 programme includes two posts for "Parastatal Organization", shown as posts P-4l and G-4l. One post has already been filled by Mr. Léger. Mr. Keller has now accepted the offer of assignment to the second one, and appointment is in process.

However, in your 1965 draft programme provision is made for only one of these posts. May we have your early advice on the programme revision that will include the second post of "Parastatal Organization". It is important that it be a matter of record now, since the appointment is being made. Your cooperation will be appreciated.

Rec'd 13 July
JP

Regrets

30-11

JUN 11 1964

Dear Mr. Miller:

Further to my letter dated May 28, we have offered to Professor Leclercq the position of Economic and Fiscal expert in the Ministry of Finance, Leopoldville on a part-time basis. We expect him to report for duty to the Controller of Finance on June 15.

I would appreciate it if you would forward the enclosed copy of this letter to Mr. Osorio-Tafall in Leopoldville.

Sincerely yours,

P. N. Kaul
Personnel Officer (IMF.)

Enclosure

Mr. William Houston Miller
Bureau of Technical Assistance Operations
Room No. 2585
United Nations, New York

30 - 11

INFO. COPY

~~Action~~ To, Mr. Gilpin

File No.

Léopoldville, le 9 juin 1964

Monsieur M. Gauvreau, Chef du personnel civil

Bachir Tomé, Chef p.i. du Groupe financier ONUC

Recrutement d'experts

Faisant suite à mes lettres des 15 et 26 mai, le Ministre des Finances vient de me communiquer son accord écrit (voir photocopie ci-jointe) pour le recrutement des experts suivants:

| | |
|---|---|
| M. YACOUB | Contrôle et vérification au Service de la comptabilité |
| M. BORREDON | Contrôle au Service des impôts |
| M. PAPAYANIS | Contrôle et vérification au Service de la comptabilité |
| M. MOHL | Service du budget (budget extraordinaire) |
| M. RAMSEIER | Contrôle au Service de la comptabilité |
| M. HARTMAN | Contrôle au Service de la comptabilité |
| M. ROWLINS | Contrôle douanes (région est) |

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir procéder sans plus de retard au recrutement définitif des experts mentionnés ci-dessus dont les services sont très attendus au Ministère des Finances et au Service des impôts.

BT/bc

copie: M. A. Gilpin ✓ Bureau 214
Mme Buccianti

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET DU
MINISTRE DES FINANCES

BSR/ -

Objet :
Recrutement expert

Léopoldville, le 1er juin 1964

N° 01 ... CAB/FIN/09

A Monsieur Thomé
Conseiller Principal
O. N. U. C.

LEOPOLDVILLE/KALINA.-

Monsieur le Conseiller,

En réponse à nos lettres du 15 et 26 courant, je vous prie de bien vouloir noter mon accord à l'engagement des experts suivants au sein de mon département :

M. YACOUB Khabil - contrôle et vérification au service de la comptabilité.

M. BORREDON Roger - contrôle au service des Impôts

M. PAPAYANNIS - contrôle et vérification au service de la comptabilité.

M. MOHL - service du Budget (Budget Extraordinaire)

M. RAMSEIER - contrôle au service de la Comptabilité

M. HARTMAN - contrôle au service de la Comptabilité.

M. ROWLINS - contrôle douanes (Région Est)

Je n'ai pas retenu les candidatures de Messieurs de Los Rios Romeno et Sinnema dont les qualifications semblent peu en harmonie avec les besoins de mon administration.-

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller l'expression de mes sentiments distingués.-

LE MINISTRE DES FINANCES

Emmanuel B A M B A.

REPUBLIQUE DU CONGO
CABINET DU MINISTRE

30-11

T 250/2/6

Civops/1110.64 Léopoldville, le 9 juin 1964

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre un memorandum sur la situation de la trésorerie et les premiers résultats de l'exécution du budget 1964 que la Commission des fonds de contrepartie a estimé de son devoir de mettre au point en vue d'éclairer la situation financière de la République.

Cette Commission a tenu cinq réunions dans lesquelles elle a étudié et examiné les recettes et les dépenses au cours des mois écoulés de l'exercice 1964 et elle a fait une projection de la trésorerie pour le reste de l'année en concordance avec la loi budgétaire.

Il convient de faire quelques remarques au sujet de ce memorandum :

La première est que la Commission a basé son étude sur les renseignements fournis par le Ministère des Finances et le Conseil monétaire sans toutefois être certaine qu'un dépassement de crédits n'a pas été commis par certains départements.

La deuxième est que ce memorandum ne fait état que des dépenses ordinaires et qu'il n'envisage pas les dépenses provinciales autrement que par le jeu automatique des subventions mensuelles.

La troisième est que la Commission suppose dans son étude qu'aucune dépense supplémentaire ne devra venir grever les conclusions obtenues à partir de ce rapport sous peine de voir l'équilibre monétaire compromis et par conséquent la situation économique en voie de redressement.

S.E. Monsieur Adoula
Premier Ministre de la République du Congo
Léopoldville

Ce memorandum contient trois parties :

1. La première partie fait une comparaison entre les encaissements et décaissements du 1er trimestre 1963 et ceux du 1er trimestre 1964.

2. La deuxième prévoit les dépenses et les recettes pour le restant de l'année 1964.

3. La troisième étudie le déficit et prévoit les moyens de son financement.

Il est bon de remarquer que les deux premières parties visent à constater et analyser les faits des dépenses et des recettes afin d'en tirer les conséquences tandis que la troisième partie tend à trouver une solution pour combler le déficit en formulant les recommandations nécessaires pour améliorer l'exécution du budget.

La Commission a constaté qu'une impasse de l'ordre de 2 740 millions resterait à combler.

En admettant que les prévisions budgétaires de 1964 seront respectées et ne seront pas grevées par de nouvelles dépenses, la Commission a proposé de financer ce déficit sur les deux sources suivantes :

La première est d'augmenter les recettes provenant du boni de change. En effet, le boni de change inscrit au budget est estimé à 10 milliards. Ce chiffre ne prévoyait pas le bénéfice que l'on peut retirer des aides financières étrangères.
Ce bénéfice supplémentaire pourrait être estimé à 1 514 millions ce qui permet d'augmenter les recettes du boni de change dans les limites de ce montant.

La deuxième consiste à imputer 1 226 millions sur les 4 000 millions des fonds de contrepartie prévus au budget dont 2 774 millions sont déjà destinés à couvrir les engagements pris par le Gouvernement congolais et dont détail est donné en page 22.

Ainsi l'ensemble de ces deux montants provenant des fonds de contrepartie et de l'augmentation du boni de change, soit 1 514 + 1 226 pourrait combler le déficit constaté qui est de l'ordre de 2 740 millions.

Il est nécessaire à ce propos de remarquer qu'un projet d'ordonnance-loi doit être établi pour réajuster les estimations de boni de change inscrites au budget 1964 dans les limites du bénéfice supplémentaire.

Enfin j'espère, Monsieur le Premier Ministre, que les solutions proposées et les recommandations mentionnées dans ce memorandum aideront à éclaircir la situation financière et à améliorer l'exécution du budget.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

B.F. Osorio-Tafall
Président de la Commission des
fonds de contrepartie
et
Chef des Opérations civiles

For enclosures, please see Annex